

DIPLOMES SESSION 2016

Vous pouvez venir chercher au Secrétariat-Adjoint du lycée Arago



1 Rue François Arago 51095 REIMS CEDEX – Tél. 03 26 06 40 25

✓ Vos diplômes

✓ Vos Certificats de Fin d'Etudes Secondaires, Techniques ou Professionnelles (C.F.E.S., C.F.E.P.S. ou C.F.E.T.S.)

(Atteste du niveau suivi, moyenne à l'examen supérieure à 8/20 et inférieure à 10/20)

- Diplôme BEP GROS ŒUVRE	RETRAIT MAXI : 28 JANVIER 2017
- Diplôme BEP ETUDES DU BATIMENT	RETRAIT MAXI : 28 JANVIER 2017
- Diplôme BacPRO GROS ŒUVRE	RETRAIT MAXI : 28 JANVIER 2017
- Diplôme BacPRO ETUDES DU BATIMENT Option B	RETRAIT MAXI : 28 JANVIER 2017
- Diplôme BacPRO ETUDES DU BATIMENT Option A	RETRAIT MAXI : 28 JANVIER 2017
- C.F.E.P.S. BacPRO GROS ŒUVRE	Néant
- C.F.E.P.S. BacPRO ETUDES DU BATIMENT Option B	Néant
- C.F.E.P.S. BacPRO ETUDES DU BATIMENT Option A	Néant
- Diplôme BTS TRAVAUX PUBLICS	RETRAIT MAXI : 23 MARS 2017
- Diplôme BTS FLUIDES ENERGIES DOMOTIQUE Option A	RETRAIT MAXI : 23 MARS 2017
- Diplôme BTS ETUDES ET ECONOMIE DE LA CONSTRUCTION	RETRAIT MAXI : 23 MARS 2017
- Diplôme BTS BATIMENT	RETRAIT MAXI : 23 MARS 2017
- Diplôme BTS ENVELOPPE DU BATIMENT	RETRAIT MAXI : 23 MARS 2017
- C.F.E.T.S. BAC TECHNOLOGIQUE (STI2D)	Disponible au Rectorat
- Diplôme BAC TECHNOLOGIQUE (STI2D)	Disponible au Rectorat
- C.F.E.S. BAC GENERAL (S et ES)	Disponible au Rectorat
- Diplôme BAC GENERAL (S et ES)	Disponible au Rectorat
- Diplôme BacPRO FROID ET CONDITIONNEMENT DE L'AIR	RETRAIT MAXI : 28 JANVIER 2017
- Diplôme BacPRO TECHNICIEN INSTALLATION SYS. EN.	RETRAIT MAXI : 28 JANVIER 2017
- Diplôme BEP INSTALL. SYST. ENERGETIQ. CLIMATIQ.	RETRAIT MAXI : 28 JANVIER 2017
- Diplôme BEP FROID ET CONDITIONNEMENT DE L'AIR	RETRAIT MAXI : 28 JANVIER 2017
- C.F.E.P.S. BacPRO TECHNICIEN INSTALLATION SYS. EN.	Néant
- C.F.E.P.S. BacPRO BEP FROID ET CONTIONNEMENT DE L'AIR	Néant

Munissez-vous obligatoirement d'une pièce d'identité. Une signature vous sera demandée sur un bordereau.

Si le retrait du diplôme est effectué par une autre personne (**parents uniquement**), les pièces suivantes seront demandées :

- Procuration signée par l'élève
- Photocopie de la pièce d'identité de l'élève
- Photocopie de la pièce d'identité du mandataire

En cas de force majeure, le diplôme peut être adressé au domicile sur demande écrite de l'élève qui devra fournir 4,92 € en timbre-poste pour frais d'envoi en recommandé avec accusé de réception.

Rectorat : 1 Rue Navier 51082 REIMS CEDEX – Tél. 03 26 05 69 69